



**NOTRE-DAME-DE-LA-MER**  
1 place de la mairie  
Hameau de la Haie de l'Écu  
78270 NOTRE-DAME-DE-LA-MER

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 OCTOBRE 2024**

En exercice :	17
Absents :	04
Présents :	13
Pouvoirs :	01
Votants :	14
Date de convocation :	24/09/2024
Date de publication :	08/10/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MAILLOC, le Maire.

Étaient présents : Alain BERRY, Alban BODEVIN, Bruno BOUVERY, Michel CHEVALLIER, Fabienne COUPLAN, Vincent FILLOT, Jean-Luc MAILLOC, Jacques MARY, Jenny MOJRANO, Dominique POREE, Luc VERDURE, Luc VIGNERON, Thierry WURTZ

Absents excusés ayant donné pouvoir : Didier RAYNAL ayant donné pouvoir à Alain BERRY,

Absent excusé : Thomas BREBION

Absents non excusés : Dominique JOLIVEL, Jean-François LOPEZ

Secrétaire : Fabienne COUPLAN

Ouverture de la séance à 19h00

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024**

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE, APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 20 juin 2024

**LISTE DES DELIBERATIONS**

DATE	NUMERO	OBJET	APPROUVE
03/10/2024	DE_022_2024	DM n°1 Enfouissement SEY	Oui
03/10/2024	DE_023_2024	DM n°2 Chapitre 012	Oui
03/10/2024	DE_024_2024	Tarifs Communaux	Oui
03/10/2024	DE_025_2024	Avis projet Plan Mobilités IDF	Non
03/10/2024	DE_026_2024	Désaffectation et Déclassement ancienne Mairie PV	Oui

## Questions diverses

- 1- Le courrier de Monsieur LEPELTIER, concernant sa question sur l'augmentation de notre taxe foncière et la réponse que Monsieur Le Maire lui a fait parvenir, ont été remis aux conseillers présents.
- 2- Conformément à la demande de la préfecture de l'Eure, la demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement relative à l'ajout de la fonction méthane au ban PF50 de la zone d'essais du site ArianeGroup sur la commune de Vernon a été remise à tous les conseillers présents.
- 3- La CSA (Convention de Mise en Superposition d'Affectation) avec les VNF (Voies Navigables de France) est validée. Les vélos peuvent officiellement emprunter le tronçon entre Jeufosse et Port-Villez.
- 4- Un groupe de travail a été créé au sein du comité de travaux pour réfléchir aux problèmes de ruissellement des eaux pluviales sur notre commune. Un rendez-vous sera programmé avec Ingéniery et Seine & Yvelines Environnement qui se sont proposés pour nous apporter conseils et soutiens.
- 5- L'acquisition du terrain ER6, chemin des diligences à la Haie de Béranville a été signé devant notaire le 1<sup>er</sup> octobre dernier.
- 6- Un échange de terrain près du city stade avec Vincent Fillot est prévue, après l'arrachage des betteraves, afin d'uniformiser les terrains de la commune et de l'exploitation.
- 7- Les composteurs seront distribués le samedi 12 octobre prochain par la CCPIF sur le parking de la mairie aux personnes les ayant demandées.
- 8- Monsieur Dalmas habitant rue de Bréval sur la RD89 sollicite la mise en place d'un miroir, nous le budgéterons pour 2025.
- 9- Nous envisageons une délibération lors du prochain conseil pour sanctionner les dépôts sauvages sur notre territoire avec des montants de forfait « hors poursuites pénales ».
- 10- Le projet de la ligne LNPN a été rejeté par la région Ile de France. Le trajet et sa faisabilité sont remis en cause.
- 11- L'APD (Avant-Projet Définitif) pour la nouvelle construction a été validé par le comité des travaux. Le permis de construire va être déposé. La prochaine réunion avec le comité de travaux est souhaitée pour le 17 octobre prochain. La date sera confirmée à tous les participants.
- 12- Luc Vigneron nous a informé que la vente de l'ancienne mairie de Port-Villez suis son cours. Indépendamment de la proposition d'origine, d'autres visites sont programmées avec d'éventuels acheteurs. L'objectif étant de finaliser cette opération pour la fin de cette année.
- 13- Le maire se rapprochera au plus vite de la CCPIF pour les dates d'intervention de l'entretien des chemins communaux. Nous rappelons que l'entretien du chemin de halage est programmé 2 fois l'an.
- 14- Luc Verdure a apporté un complément d'information concernant la différence entre les limites de fait et les limites de propriétés. La CCPIF est équipée d'une élagueuse pour couper les branches des arbres sur le haut des talus et d'une épareuse pour l'entretien des talus et bordures.

- 15- Concernant la rivière du RU, il est précisé à Jenny MOJRANO que chaque propriétaire de terrain est également propriétaire de la partie du RU passant le long de son terrain ; c'est donc à lui de l'entretenir.  
Le débroussaillage le long de la RD915, au Grand Val, sera effectué par l'agent technique pour l'entretien de la partie de terrain en agglomération.  
Si besoin, la liste des médecins agréés est disponible en mairie ou sur le site de l'ARS Ile de France.  
Jenny MOJRANO souligne le dévouement d'Annette DEBOSSCHERE pour l'organisation des après-midis Rencontre & Partage le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois. L'horaire a été modifié et tous les participants sont les bienvenues à partir de 14h30.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h30.

Le Maire,  
Jean-Luc MAILLOC